

9 mars 2017 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. François Hollande, Président de la République, sur la construction européenne et sur l'élection présidentielle de 2017, à Bruxelles le 9 mars 2017.

LE PRESIDENT : Bonsoir, le Conseil européen a eu comme ordre du jour d'abord la reconduction du mandat de Donald TUSK et ensuite, un certain nombre de sujets qui concernent directement les citoyens : l'économie, la question des migrations et la défense qui sera traitée au cours du dîner qui va bientôt être proposé.

D'abord sur la reconduction de Donald TUSK et c'était la position commune sauf pour la Pologne. C'était la proposition que j'avais faite, puisqu'il y a deux ans et demi, j'avais souhaité que ce soit justement Donald TUSK, qui puisse être président du Conseil européen. Il n'y avait donc aucune raison de mettre en cause le choix qui avait été fait. C'était d'autant plus important, que l'Europe doit faire face à un certain nombre de rendez-vous, je pense notamment à celui de Rome dans quelques jours, et qu'il doit montrer ce qu'est la réalité de l'Europe, une image de stabilité, de cohérence et de continuité.

Vous dire que la Pologne a accepté ce choix, non, et elle l'a signifié par la voix de la Première ministre polonaise. Jusqu'à dire que les conclusions du Conseil ne seront pas acceptées par la Pologne, sans que cela ait d'ailleurs beaucoup de conséquences puisqu'il va y avoir de toute manière un consensus pour aller dans la direction que je vais vous indiquer sur les autres sujets. La Pologne ne voulait pas que ce soit Donald TUSK, mais en même temps, elle proposait un autre candidat polonais. Le choix qui avait été fait il y a deux ans et demi n'était pas lié à l'appartenance à un pays, ou à la représentation d'un pays. C'était un choix de personne. Il ne pouvait donc pas être possible d'étudier une autre candidature venant d'un pays en particulier au prétexte qu'il fallait faire une substitution. S'il devait y avoir d'autres candidats, ils pouvaient être proposés par d'autres pays ou d'autres délégations, mais en l'occurrence, il ne pouvait pas y avoir un remplacement. Il ne s'agit pas de cela. Ce n'est pas l'esprit du Conseil européen, ce n'est pas l'esprit européen tout simplement. Cela n'a pas pris un temps considérable, il y a eu un vote et ce vote a été à l'unanimité moins une voix. Voilà ce que je peux dire sur cette question qui n'avait pas d'ailleurs à nous absorber trop longtemps.

Les autres sujets sont plus lourds parce qu'ils concernent la vie des Européens et pas simplement une institution. Le premier sujet est l'économie. Je vais revenir sur ce qu'était la situation de l'économie européenne il y a cinq ans. C'est plus simple pour moi puisqu'il y a presque cinq ans, c'était le début de mon quinquennat, le premier Conseil européen. L'économie européenne était en crise, avait été frappée par les subprimes et connaissait une récession, avec des déficits très élevés pour un certain nombre de pays et des croissances qui avaient été largement affectées. Que constate-t-on aujourd'hui ? C'est le sens de l'exposé du président de la Banque centrale européenne, Mario DRAGHI : partout, la croissance a repris. Les comptes publics se sont rééquilibrés à quelques exceptions près. La France elle-même étant à moins de 30 % cette année, l'emploi a repris, le chômage au niveau européen est revenu à son niveau de 2009. La France a créé 187.000 postes dans le secteur marchand, c'est le meilleur chiffre depuis 2007 et c'est même un record. Donc on voit bien que l'économie européenne est repartie et l'inflation n'a pas elle-même connu un sursaut qui aurait été préjudiciable. Toute la question était de savoir si la

pas elle-même comme un obstacle qui serait des projections. Pour la question de savoir si la Banque centrale européenne allait continuer à alimenter en liquidités l'économie européenne, alors même que la croissance est repartie, que le chômage a baissé, que les comptes publics se sont rééquilibrés et que la compétitivité s'est améliorée. Moi, je me félicite que la Banque centrale européenne ait continué à être active et à confirmer les taux d'intérêt que nous connaissons. Cela ne peut que favoriser les anticipations favorables à la croissance sans qu'il y ait de risques inflationnistes au-delà de ce qui est prévu et ce qui est sans doute souhaitable. Donc c'est quand même une très bonne nouvelle pour l'Europe. Cela prouve que les efforts qui ont été faits, les politiques qui ont été menées, l'Union bancaire qui a été mise en place ont produit leurs effets et que l'on peut maintenant être sûr d'autres perspectives, que l'on pourra reprendre à l'occasion de la Déclaration de Rome. Je veux dire par là que, dès lors que l'essentiel de l'effort a été accompli, dès lors qu'il y a une amélioration des résultats, nous devons encore renforcer la coordination des politiques économiques et maintenant passer à une amplification du plan Juncker, c'est-à-dire du plan d'investissement public et privé dans les secteurs d'avenir. J'insiste bien, les secteurs d'avenir : la transition énergétique et le numérique et tout ce qui est lié aux infrastructures.

La deuxième impulsion que nous pouvons donner aujourd'hui et cela a toujours été la position de la France c'est la dimension sociale de la politique européenne à travers une convergence sociale et fiscale et la définition d'un pilier européen des droits sociaux. Cela a été d'ailleurs l'objet d'une conférence qui était organisée à Paris par le Premier ministre CAZENEUVE, qui se retrouvera largement confirmée par la Commission européenne et qui pourra même être amplifiée lors du Sommet de Göteborg que les Suédois vont organiser pour l'Union européenne.

Donc les investissements et la dimension sociale de l'Europe vont se trouver encore davantage renforcés, amplifiés et consolidés à travers les choix qui ont été faits aujourd'hui au Conseil européen.

Deuxième question, c'est l'attitude de l'Europe par rapport aux menaces protectionnistes et notamment au risque que parlons clairement les États-Unis et d'autres pays, qui pourraient les imiter, prennent de mesures unilatérales de fermeture de certains marchés et d'élévation des barrières commerciales. Donc il était très important que l'Europe réaffirme aujourd'hui sa volonté d'avoir, d'abord une défense commerciale contre les pratiques déloyales et deuxièmement, d'ouvrir des discussions, des négociations avec des pays tiers, le Japon, le MERCOSUR donc l'Amérique latine et d'autres pays qui le voudront, comme nous l'avons montré pour le Canada à travers le CETA. Il faut aussi fixer des normes sociales, environnementales, culturelles pour que ces négociations puissent ou s'engager pour certaines, ou se poursuivre pour d'autres.

C'est très important que l'Europe montre qu'elle a un modèle fait à la fois de défense de son mode de vie, mais aussi de promotion du commerce mondial comme élément de soutien à la croissance. Que l'Europe apparaisse comme un continent ouvert. « Ouvert » ne veut pas dire « qui se donnerait à ceux qui voudraient venir sans condition en Europe », mais un continent ouvert avec des règles dans le monde. C'est à l'Europe d'être un exemple de multilatéralisme, un exemple de cohésion, un exemple aussi de valeurs que nous pouvons affirmer pour le monde. Ce sera aussi repris dans la Déclaration de Rome.

Troisième sujet, les migrations. Là aussi, cela a été une épreuve. D'abord une épreuve humaine pour les personnes réfugiées ou migrants qui venaient sur le sol européen, après parfois des drames terribles. Cela a été une épreuve pour l'Europe avec un moment de difficulté de réguler, de contrôler, de maîtriser et là encore l'Europe, même si elle a pris du temps et je suis le premier à dire que l'Europe met trop de temps pour décider mais il n'empêche : nous avons pu protéger nos frontières et mettre en place un corps européen de gardes-frontières et de garde-côtes, cela a été une avancée significative.

Nous y avons ajouté un contrôle systématique des frontières extérieures, y compris pour les ressortissants des États-membres cela va se mettre en œuvre très prochainement et le Conseil européen appelle maintenant à un accord d'ici le mois de juin pour renforcer les contrôles entrées/sorties afin de repérer les personnes qui abusent de leur droit de séjour dans l'Union européenne. Il faudra également avoir un système d'information et d'autorisation des voyages qui

permette d'identifier les personnes, si je puis dire, « à risque » avant leur entrée en Europe. Donc c'est finalement une troisième étape très importante qui vient d'être définie et décidée.

Mais si nous pouvons souligner que l'accord avec la Turquie, malgré tout ce qui peut se passer en ce moment, produit des résultats, il reste encore bien des problèmes avec ce qui arrive en Libye, et des migrations qui continuent de faire des drames, et aussi à travers eux les systèmes de contrôle, malgré tout, à venir sur le territoire européen. Donc nous devons continuer à travailler avec la Libye et aussi bien sur le plan politique que sur le plan des contrôles, faire en sorte que nous ne puissions pas vivre des situations qui seraient particulièrement préjudiciables.

Il nous faut aussi travailler avec les pays d'origine et de ce point de vue, il y a un accord qui a été passé avec le Niger, qui porte ses fruits et nous ne devons pas relâcher les efforts. Cela a été l'enjeu, vous le savez du Sommet de Malte.

Dernier sujet : la défense européenne. C'est le thème qui va être abordé ce soir au dîner, mais je veux ici d'avance vous dire ce que nous allons défendre comme principe et ce que j'imagine l'Europe va reprendre.

Premièrement, nous devons affirmer l'autonomie stratégique européenne et donc une stratégie globale de sécurité de l'Union européenne. Il en découlera un développement des capacités en matière de défense, ce qui veut dire un effort budgétaire plus important, mais aussi une coordination des politiques de défense. Il y aura une première décision qui sera, d'ici juin, de créer une capacité permanente de planification et de conduite des missions militaires. C'est très important, parce que cela permet d'avoir l'embryon d'un état-major européen et d'utiliser mieux les moyens militaires pour des opérations extérieures, ce que j'appelle la projection.

Nous aurons aussi à proposer un Fonds européen pour la défense, cela fait partie des discussions qui vont se poursuivre avec des ressources supplémentaires pour la Recherche et pour le développement des capacités. Ce sera sûrement là encore à Rome un élément important de la Déclaration.

Déclaration qui, je l'espère et là, je parle au nom de la France pourra faire toute sa place à ce que j'appelle la « coopération différenciée », ou « l'intégration différenciée », comme l'on voudra, c'est-à-dire la possibilité offerte à des pays qui veulent aller plus loin, qui veulent mettre en commun des moyens, qui veulent lancer des politiques, de pouvoir le faire sans exclure personne mais également sans être entravé par personne et donc d'avoir cette capacité d'action et cette reconnaissance pour les pays qui en décident d'avancer à une vitesse supérieure.

Je veux évoquer un dernier sujet mais il sera traité sans doute tard ce soir c'est le parquet européen. Pourquoi avoir une autorité judiciaire européenne indépendante ? Parce que, je le rappelle, les parquets sont indépendants en France, c'est bien connu, mais en Europe aussi. Donc il y aura un parquet indépendant en Europe et il pourra agir, notamment contre les fraudes massives à la TVA. Là aussi, il s'agit d'une étape importante pour le renforcement de la coopération en matière judiciaire et pénale. Pour les États-membres qui veulent aller plus loin encore, c'est une bonne évolution.

Voilà, mesdames et messieurs, ce que je voulais vous dire aujourd'hui. Il y a des questions ?

Julien BEAUMONT, journaliste TF1 : Je voulais savoir comment ça s'était passé avec Theresa MAY. Est-ce qu'on discute déjà Brexit ?

LE PRESIDENT : Non, on n'a pas discuté.

Julien BEAUMONT : Elle est associée à tout, pour l'instant ?

LE PRESIDENT : Elle est associée à tout, même à l'élection de Donald TUSK, et elle l'a bien sûr approuvée. Ce sera demain que nous discuterons à 27. Mais aujourd'hui, il n'a pas été question ni du Brexit, ni de sujets qui pouvaient intéresser le Royaume-Uni, notamment pour les choix qu'il aurait à faire. Elle n'a pas donné non plus d'indications sur la procédure à ce stade.

Pascal VERDEAU, FRANCE 3 : Monsieur le Président, sur ce nouveau concept d'intégration différenciée, il y a bien sûr, l'approfondissement, pardon, de la zone euro. En France, il y a un candidat à l'élection présidentielle que vous connaissez bien, qui est Benoît HAMON, qui propose

LE PRESIDENT : Je les connais tous !

Pascal VERDEAU : Qui propose même la création d'une assemblée parlementaire de la zone

euro, associant les Parlements nationaux et les députés nationaux, ce qui élargirait un peu, je dirais, le champ démocratique. Je voudrais savoir ce que vous pensez de cette idée, et comme je sais que vous adhérez à cette idée, pourquoi ne pas l'avoir mise en œuvre au cours de votre quinquennat ?

LE PRESIDENT : D'abord, j'ai évoqué, depuis déjà plusieurs années, l'idée qu'il pourrait y avoir un approfondissement de la zone euro. Je pense que cette question va maintenant être abordée directement par les pays membres parce que, justement, nous sommes sortis de la crise de la zone euro et que c'était l'étape indispensable, préalable. Nous avons d'ailleurs approfondi, si je puis dire, l'union économique et monétaire avec l'union bancaire. J'avais également souhaité qu'il puisse y avoir un budget de la zone euro. C'est l'étape suivante. Est-ce que les pays de la zone euro, dans le cadre d'une intégration différenciée, d'une coopération différenciée que représente la zone euro en tant que telle, sont d'accord pour mettre des moyens, des ressources pour agir dans tel ou tel domaine ? Ce sera justement la discussion des prochains mois, des prochaines années.

Est-ce que, pour contrôler ce budget de la zone euro, il faut avoir un parlement de la zone euro ? On peut penser que les parlementaires européens qui relèvent des pays qui sont de la zone euro auraient à faire ce contrôle. Est-ce qu'il faut y associer des parlementaires nationaux ? A ce moment-là, c'est un autre statut. Il faut sûrement associer les parlements nationaux, si on devait aller dans cette direction, puisqu'il s'agirait de ressources supplémentaires. Mais après, que fait-on de cette zone euro ? Qui décide ? Ceux qui décident dans la zone euro, ce sont les gouvernements ! Est-ce que les gouvernements sont légitimes ? Ils sont légitimes ! Est-ce qu'ils doivent être contrôlés par les Parlements - Parlement européen, éventuel Parlement de la zone euro et parlements nationaux ? Oui, à l'évidence.

Journaliste : Sur ces coopérations différenciées, est-ce que, à part la défense, vous pouvez nous donner des exemples d'actions concrètes et parlantes qui parleraient aux citoyens ? Et deuxièmement, cet outil existe déjà dans les traités ! Aujourd'hui, on nous le ressort avec un nouveau nom, mais pourquoi est-ce qu'il n'est pas utilisé déjà, et pourquoi il n'a pas été plus utilisé ces dernières années ?

LE PRESIDENT : Exemple de coopération différenciée : la défense, la zone euro, et vous vous en souvenez, pour la taxe sur les transactions financières, c'est également une coopération renforcée. Cela n'intéresse que les pays qui veulent mettre en place cette taxe sur les transactions financières, qui d'ailleurs peut alimenter un budget, si on peut avoir un budget de la zone euro, si tous les pays de la zone euro étaient d'accord sur la taxe sur les transactions financières, ce qui n'est pas le cas. Mais on peut avoir aussi de l'harmonisation fiscale et sociale à quelques pays !

On peut avoir une politique de coopération différenciée sur la transition énergétique. On sait qu'il y a des pays qui ne veulent pas aller beaucoup plus loin ! Je ne vais pas les citer, mais il y en a un notamment qui ne voulait pas d'ailleurs élire Donald TUSK. Là, on pourrait concevoir que sur les politiques écologiques, de transition énergétique, des pays qui en décideraient pourraient aller plus loin.

Aujourd'hui dans les traités, vous avez raison, ce qui est prévu c'est qu'il faut qu'il y ait 11 pays qui en décident pour une coopération renforcée. Mais on pourrait décider à l'avenir qu'il pourrait y avoir moins de pays qui puissent faire ces coopérations différenciées. On pourrait décider sur d'autres sujets qu'il pourrait y avoir davantage, mais cela va de soi.

Le risque, je le vois bien est qu'on pourrait avoir sur beaucoup de sujets pas forcément les mêmes pays pour des politiques différentes, et qu'on ne pourrait pas forcément lire très bien ce que sont les politiques européennes. Mais c'est déjà le cas par exemple pour l'Europe de l'Espace, ce sont quelques pays qui ont décidé. Sur AIRBUS, ce sont quelques pays qui ont décidé.

Je crois que l'essentiel, c'est que l'Europe puisse avancer et puissent s'intégrer davantage à quelques pays. On verra d'ailleurs, à terme, que ce sont souvent toujours les mêmes.

Il y a une question qui a longtemps fait obstacle et il faut bien le dire, l'Allemagne a été réticente longtemps à l'idée, et je n'aurais pu la comprendre. C'était de dire « il ne faut surtout pas donner

longtemps, à l'essai, et je pourrais la comprendre. Le statut de chef d'Etat n'a pas de sens. L'impression, alors qu'il y a eu des murs qui sont tombés, d'en recréer d'autres ». Donc il faut être très clair : il ne s'agit en aucune façon d'empêcher un pays qui voudrait à terme mais pas tout de suite rejoindre les coopérations, de pouvoir le faire. Mais la contrepartie, c'est qu'aucun pays ne doit faire obstacle à une coopération différenciée. Voilà pourquoi il est très important qu'il y ait un esprit de confiance. Que l'on dise « oui, vous êtes davantage volontaire pour mener des politiques qui aujourd'hui ne sont pas forcément ce que l'on veut faire, par exemple : la défense, mais nous sommes toujours d'accord pour un jour vous rejoindre. Et nous, nous dirons « ne nous empêchez pas et vous serez toujours le bienvenu ».

Jean-Baptiste VEY, Agence REUTERS : Monsieur le Président, vos homologues européens, chefs d'État et de gouvernement, sont-ils inquiets du Front national en France, par rapport aux élections présidentielles évidemment ? Et une question : vous font-ils part de cette inquiétude en discutent-ils avec vous ? Et deuxième question qui est son corollaire : vous avez vous-même au Conseil des ministres hier, évoqué insisté sur cette menace, et vos déclarations ont été comprises par certains comme un feu vert, un soutien à la personne qui paraît le mieux placé pour battre Marine LE PEN pour cette élection

LE PRESIDENT : C'est la réponse en terme électoral qui peut être évoquée. Mais ce n'est pas ce que je veux souligner en ce moment. La réponse qu'il faut faire est une réponse politique, celle d'aller jusqu'au bout dans la dénonciation des propositions du Front national. En matière européenne - prenons ces exemples-là puisque nous sommes ici à Bruxelles - que signifierait la sortie de la zone euro ? Que provoquerait la fin de la présence de la France au sein de l'Union européenne ? Qu'est-ce que ça signifierait pour notre défense, pour notre sécurité, pour le contrôle des migrations, pour la lutte contre le terrorisme, pour, dans d'autres domaines, le soutien de notre agriculture ou l'équilibre de nos territoires ?

Donc il faut être très concret et mettre en cause ce que finalement, le Front national, l'extrême-droite pourrait, par ses propositions, mettre en cause : ce que nous avons porté depuis des années pour que la France soit plus forte, par l'Europe et grâce à l'Europe. Voilà ce que j'ai à dire.

Est-ce qu'il y a de l'inquiétude ? Oui, mais il y a de l'inquiétude parce qu'il y a une présence de l'extrême-droite partout en Europe à des niveaux élevés, en France en particulier depuis longtemps. Mais il ne s'agit pas simplement de déplorer ou de s'inquiéter. Il faut participer au débat public, et je le fais ! Il ne faut pas simplement attendre un résultat, il faut le construire.

Journaliste anglais : Monsieur le Président, dans le premier tour des présidentielles, entre HAMON et MACRON, vous allez voter pour qui ? Pour le deuxième tour, entre Marine LE PEN et Emmanuel MACRON, vous allez voter pour qui ?

LE PRESIDENT : Je vous remercie pour la franchise de votre question. Même les journalistes français n'osent pas la poser. Je vous répondrai plus tard, en anglais, si c'est nécessaire.

Magalie BARTHES, LCI : Votre nom a été évoqué un temps pour prendre la présidence du Conseil européen. Est-ce que vous ne regrettez pas finalement de ne pas avoir candidaté ? Est-ce qu'une reconversion sur la scène européenne, est-ce que ça vous aurait plu ? Et deuxième petite question : LAFARGE vient de se mettre sur les rangs pour construire le mur dont parle Donald TRUMP avec le Mexique. Comment vous réagissez ?

LE PRESIDENT : Ce sont deux questions très différentes. Je ne suis pas non plus candidat pour faire le mur, si vous voulez, même si « faire le mur » pourrait avoir une forme d'expression aussi humoristique, mais je m'en garderai bien. J'ai proposé la candidature de Donald TUSK, c'est donc que je n'étais pas candidat à cette responsabilité.

Deuxièmement, sur LAFARGE, je pense qu'il y a des marchés sur lesquels il faut être prudent avant de déclarer sa candidature, là aussi. Allez, la dernière question ?

Journaliste de BFM TV : Certains collègues évoquaient Benoît HAMON, justement, et ses propositions pour l'Europe. Il semble que Benoît HAMON ne convainc pas une partie de votre famille politique, de votre parti, celui que vous avez dirigé pendant longtemps. Jean-Yves LE DRIAN, un de vos très proches même, envisage de voter pour Emmanuel MACRON. Est-ce qu'il y a un risque de dislocation du PS ? Est-ce que ça vous inquiète ?

LE PRESIDENT : J'ai fixé clairement les choses, puisqu'il y a eu un Conseil des ministres mercredi. Le 17 mars, il y aura les candidatures qui seront, non pas simplement déclarées, mais qui seront donc autorisées puisqu'il y aura des parrainages qui seront publiés par le Conseil constitutionnel - même si on en sait déjà beaucoup. C'est à partir de là que les personnalités politiques - et notamment à partir du 24, puisqu'il y aura la possibilité pour les ministres de faire campagne, puisqu'ils sont astreints à une réserve - c'est à ce moment-là qu'ils pourront dire ce qu'ils veulent faire dans cette période très importante qui est le choix du prochain Président de la République. Merci à vous.